SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1.	**Identificateur du produit** **Autre nom**	**MANCOPEC** **Mancozeb 80% WP**
1.2.	**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**	Fongicide
1.3.	**Informations relatives au fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité**	Indofil Industries Limited Kalpataru Square, 4th Floor, Kondivita Road, Off. Andheri Kurla Road, Andheri (E), Mumbai 400 059, Maharashtra, India Tel : 0091 22 66637373 Fax: 0091 22 28322275 E-mail: mkt@indofil.com Distributeur : Ascenza France 2-12 rue du Chemin des femmes Odyssée – Bâtiment A 91300 Massy T : +33 (0)1 69 53 98 89 Info.france@ascenza.rovensa.com – www.ascenza.fr
1.4.	**Numéros d'appel d'urgence**	+49 (0) 6132-84463

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le Règlement (CE) no 1272/2008 [CLP/GHS]

Catégorie(s) de danger	
Risques pour la santé	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Dangers pour l'environnement	Acute toxicity to the aquatic environment, Category 1 (Facteurs M-10), Chronic toxicity to the aquatic environment, Category 2

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le Règlement (CE) no 1272/2008 [CLP/GHS]

Mot-indicateur:	Attention
Pictogrammes de danger	GHS07-GHS08-GHS09



Mention(s) de danger:
H317: Peut causer une réaction allergique cutanée.
H361d : Soupçonné de nuire à l'enfant à naître.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:
Prévention:
P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261: Éviter de respirer les poussières/aérosols.
P280: Portez des gants de protection / des vêtements de protection du corps/des yeux / de la face.

Intervention:
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau
et au savon
P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical.
P391: Recueillir le produit répandu.

Stockage
P405: Garder sous clef.

Elimination:
P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale et internationale.

Informations de danger supplémentaires:
EUH208: Contient Mancozeb. Peut produire une réaction allergique.
EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Éléments d'étiquetage selon la directive 2003/82 / CE et le règlement (UE) n ° 547/2011:
SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SP3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de (Pour plus de détails voir l'étiquette) par rapport à aux points d'eau.

2.3 Autres Dangers Aucune

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ingrédients dangereux:

Matériel	%	CAS	ELINECS	Index Nr. Règlement (CE) no 1272/2008 Annex VI	Classification selon le Règlement (EC) no 1272/2008 [CLP]
Mancozeb	80	8018-01-7	--	006-076-00-1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2; Acute toxicity to the aquatic environment, Category 1 H361d - H317 -H400

Contient mancozèbe technique Hexamethylenetetramine.
Pour le texte complet des phrases les phrases H, veuillez vous reporter à l'article 16.

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours

Consignes générales	En cas de consultation dún médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Ingestion	En cas d'ingestion: rincer la bouonche. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux : rincer avec precaution à l'eau pendant plusieurs miutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevees. Continuer à rincer. Ne pas faire couler l'eauvers l'oeil non atteint. Si lírritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau	En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés, Laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas dírritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vetements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	En cas d'i nhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle pout confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médicin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau	Il peut y avoir une légère irritation sur le lieu du contact
Contact avec les yeux	Il peut y avoir irritation et rougeur. La vue peut devenir floue
Ingestion	Il peut y avoir douleur et rougeur de la bouche et de la gorge

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaries

Soin de soutien. Traitement base sur le jugement du médecin en réponse aux symptômes que présente le patient

Protection du personnel des soins d'urgence
Si la possibilité d'exposition est réelle, rapportez-vous à la Section 8 pour des détails sur les équipements spécifiques de protection personnels. Les secouristes doivent veiller à la protection personnelle et utiliser les vêtements de protection recommandés.

SECTION 5: MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés médias d'extinction inappropriés:	Eau en pluie. Dioxyde de carbone. Poudre chimique sèche. Jet d'eau plein
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Lors de l'incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus des produits de combustion de composition variée qui peuvent être toxiques et/ou irritant. Les produits de combustion sont: Sulfure d'hydrogène. Disulfure de carbone. Oxydes d'azote. Oxyde de soufre. Oxydes de carbone
5.3. Conseils aux pompiers	Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.Lesruissellements issus du liquide de lutte contre l'incendie peuvent être une source de pollution. Si la zone n'est pas trop exposée au feu et si les conditions le permettent, laissez le feu s'éteindre de lui-même, car l'eau issue de la lutte contre l'incendie peut augmenter le risque de contamination
Équipement de protection spécial pour les pompiers :	Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un équipement complet de protection contre l'incendie (casque anti-incendie, manteau, pantalon, bottes et gants). Éviter le contact avec le produit pendant les opérations de lutte contre l'incendie. En cas de contact probable, changer pour un équipement complet de protection contre les incendies résistant aux produits chimiques, et un appareil respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter un équipement complet de vêtements résistant aux produits avec un appareil respiratoire autonome, et combattre le feu à distance. Pour les équipements de protection en situation de post-incendie ou de non-incendie, se référer aux sections correspondantes.
Informations supplémentaires	Ne pas laisser la poussière s'accumuler. Les couches de poussière peuvents'enflammer par la combustion spontanée ou d'autres sources d'ignition. Les particules de poussière en suspension peuvent représenter un risque d'explosion. Garder les contenants froids en les arrosant d'eau. Endiguez les ruissellements pour empêcher la contamination des sources d'eau et les systèmes

d'égout. Eviter d'inhaler la fumée. Travailler au vent par rapport à tout déversement.

SECTION 6: ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eliminez toutes sources d'ignition. Ne pas créer de poussière. Portez des vêtements de sécurité appropriés et de protection des yeux /face (voir Section 8). Enlevez immédiatement les vêtements contaminés, lavez la zone de contact avec de l'eau et du savon, et lavez ces vêtements avant de les porter de nouveau ou éliminez-les convenablement

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Endiguez le déversement grâce à un système de rétention. Prévenez l'autorité de gestion des eaux au cas où le déversement est entré dans un cours d'eau ou dans le système d'égout

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les déversements doivent être nettoyés immédiatement en prenant grand soin de minimiser la production des poussières en suspension. Lors du nettoyage, n'utilisez pas des équipements qui produisent des étincelles. Collectez tous les déchets et mettez-les dans des contenants pouvant être fermés et marqués. En cas de déversements importants, barricadez la zone et contactez immédiatement le fabricant. Transférez vers un récipient hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des méthodes appropriées.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire de traitement des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ayez une bonne hygiène corporelle. Ne pas consommer ou stocker des aliments dans l'aire de travail. Une ventilation appropriée est recommandée pour contrôler la formation de la poussière. Les équipements de transfert doivent être mis à terre et liés pour éviter les charges statiques et les équipements anti-étincelles doivent être utilisés. Lavez-vous les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et à la fin du travail

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit doit être stocké conformément aux réglementations locales. Stockez dans un endroit frais, sec, bien aéré dans le contenant d'origine. Ce produit est combustible et ne doit pas être exposé aux flammes ou à d'autres sources d'ignition. Ne pas laisser le matériel devenir humide ou surchauffé dans son lieu de stockage; la décomposition, l'altération ou l'incendie peuvent survenir. Ne pas conserver près des aliments, des boissons, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques, cosmétiques ou des engrais. Garder hors de la portée des enfants

7.3. Utilisations finales particulières

Utilisé comme fongicide agricole / horticole.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Contrôle des paramètres

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation appropriée d'évacuation machine

Protection individuelle :
Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur à double cartouche poussières et brouillards. Pour la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne doit être nécessaire. Toutefois, lorsque les directives d'exposition et/ou les niveaux de confort peuvent être

dépassées utiliser un respirateur approuvé de purificateur d'air. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

Protection des mains /Skin

Pour bref contact, aucune précaution autre que ne nettoyer corps couvre-vêtements et des gants résistant aux produits chimiques devraient être nécessaire. Utiliser des gants résistant aux produits chimiques classés en vertu de la norme EN 374 : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Exemples de matériaux barrières gant préféré : Nitrile. Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Néoprène.
Lorsque prolongés ou répétés fréquemment contact peuvent survenir, un gant avec un indice de protection de 5 ou plus élevé (percée heure supérieure à 240 minutes selon EN 374) est recommandé. Lorsque qu'un bref contact est prévu, un gant avec un indice de protection 3 ou supérieur (temps de percée supérieur à 60 minutes selon EN 374) est recommandé.
AVIS : Le choix d'un gant spécifique pour une application particulière et de la durée d'utilisation dans un milieu de travail devrait également prendre en compte tous les facteurs nécessaires au travail tels que, mais sans s'y limiter : autres produits chimiques qui peuvent être manipulés, physiques des exigences (coupe/protectrice, dextérité, protection thermique), ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur de gants.
Lorsque prolongés ou répétés fréquemment contact pourrait se produire, utilisation des vêtements imperméables à ce matériau de protection. Pour les situations d'urgence : utiliser des vêtements de protection imperméables à ce matériau. Sélection d'éléments précis dépendra de fonctionnement

Protection des yeux/visage

Lunettes de sécurité devraient suffire pour la plupart des opérations ; Toutefois, pour les opérations poussiéreuses lunettes chimique

Contrôles d'ingénierie

Ventilation : Utiliser des contrôles d'ingénierie pour maintenir aéroporté niveau au-dessous des exigences de limites d'exposition ou de lignes directrices. S'il n'y a aucune exigences de limites d'exposition applicables ou les lignes directrices, utilisez uniquement avec une ventilation adéquate. Ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés base physiques et chimiques

Apparence :	Poudre
Couleur	Jaune à jaune grisâtre
Odeur	De moisi
Seuil d'odeur	aucune donnée disponible
valeur du pH	aucune donnée disponible
Temp de fonte/decomposition	pas applicable/se décompose 192-204^{O}C
Point d'ébullition	aucune donnée disponible
Point d'éclair	aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité	ne s'applique pas
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Négligeable
Densité relative	aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Dispersible
Coefficient de partage : partage n-octanol/eau	aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation	aucune donnée disponible
Viscosité	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Densité apparente	0.35 to 0.5 kg/L

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1.	**Réactivité**	aucune donnée disponible
10.2.	**Stabilité chimique**	Stable dans des conditions normales
10.3.	**Possibilité de réactions dangereuses**	Acides et à l'humidité (en stock). Chaleur excessive. Flammes nues
10.4.	**Conditions à éviter**	Acides et à l'humidité (en stock). Chaleur excessive. Flammes nues
10.5.	**Matières incompatibles**	Acides
10.6.	**Produits de décomposition dangereux**	Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation. Produits de décomposition thermique incluent sulfure d'hydrogène. Sulfure de carbone di

SECTION 11: RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Classes de danger
Ingrédients dangereux

Toxicité Aiguë

par ingestion (rat)	La LD_{50} (rat) > 2000 mg/kg
par contact avec la peau (rat)	La LD_{50} (rat) > 2000 mg/kg
par inhalation (rat)	La LC_{50} (rat) > 2,752 mg/L.
Irritation cutanée (lapin)	Non irritant
Irritation oculaire (lapin)	Non irritant
Sensibilisation de la peau (cobaye)	Non sensibilisant

Effets de mutagénicité	Non classé comme: mutagène.
Cancérogénicité	NOAEL = 125 ppm (4.8 mg/kg bw/jour) (rat) Pas cancérogène
Toxicité pour la reproduction	NOAEL/NOEL: 150 ppm (rat) Soupçonné de nuire à l'enfant à naître.
STOT - exposition unique	Non classé
STOT - exposition répétée	Non classé
Risque d'aspiration	Non classé

Autres

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité: Évaluation en grande partie ou entièrement fondée sur des données pour la substance active

Organismes aquatiques	Poissons *Rainbow trout*	Toxicité aiguë (96 h)	0,1 mg/L < $LC_{50} \leq$ 1,0 mg/L
	Daphnia magna	Toxicité aiguë (48 h)	0,01 mg/L < $EC_{50} \leq$ 0,1 mg/L.

	Algues *Selenastrum Capricornutum*	Aigue (72 h)	0,1 mg/L < EC_{50} ≤ 1,0 mg/L 0,01 mg/L < NOEC ≤ 0,1 mg/L
Organismes Terrestres	Oiseaux	Aiguë	LD_{50} > 2000 mg/kg
	Abeille	Aiguë	orale LD50 > 100 µg/bee contact LD50 > 100 µg/bee

12.2. Persistance et dégradabilité

Demi-vie dans les sols est tributaire des conditions et du type de sol et est environ de 6 à 15 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bio-concentration potentielle est faible.
Coefficient de partage n-octanol / eau (log Pow): 1,38

12.4. Mobilité dans le sol

Le potentiel de mobilité dans le sol est faible.
Coefficient de partage, carbone organique du sol / eau (Kow): 1000 estimé.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Conformément à la directive 1907/2006 / CE (REACH) est pas de poussière à l'intérieur de ce produit classé comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).

Conformément à la directive 1907/2006 / CE (REACH) est pas de poussière à l'intérieur de ce produit classé comme très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

12.6. Autres effets nocifs

Très toxique pour aquatiques les organismes.
polluant l'eau dangereux

SECTION 13: MISE AU REBUT

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Très toxique pour aquatiques les organismes. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale par élimination. Déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés dans une installation d'élimination des déchets approuvé
L'attention des utilisateurs est appelée sur l'existence éventuelle de règlements régionaux ou nationaux en ce qui concerne l'élimination

Produit / emballage

Jeter dans une décharge réglementée ou une autre méthode pour les déchets dangereuses ou toxiques

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre (ADR/RID):

14.1 Numéro UN	3077
14.2 Classe(s) de danger de transport:	9
14.3 Nom UN de la cargaison:	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. Mancozèbe (ISO))
14.4 Groupe de conditionnement:	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'
Étiquette de danger:	9



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Code de classification:	M7
Quantité limitée:	5 kg
Catégorie de transport:	3
Pas de danger:	90
Code de restriction tunnel:	E

Transport fluvial:

14.1 Numéro UN:	3077
14.2 Classe(s) de danger de transport):	9
14.3 Nom UN de la cargaison	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. Mancozèbe (ISO))
14.4 Groupe de conditionnement:	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement
Étiquette de danger:	9



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Code de classification:	M7
Quantité limitée:	LQ27

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro UN	3077
14.2 Classe(s) de danger de transport:	9
14.3 Nom UN de la cargaison:	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. Mancozèbe (ISO))
14.4 Groupe de conditionnement:	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Polluant marin
Étiquette de danger:	9



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Code de classification:	M7
Quantité limitée:	5 kg / 30 kg
EmS :	F-A, S-F

Transport aérien (ICAO)

14.1 Numéro UN	3077
14.2 Classe(s) de danger de transport:	9
14.3 Nom UN de la cargaison:	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. Mancozèbe (ISO))
14.4 Groupe de conditionnement:	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement
Étiquette de danger:	9



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Quantité limitée Passager:	Y956 / 30 kg G
Instructions de conditionnement-IATAL:	Passager: 956
Quantité max-IATA:	Passager: 400 kg
Instructions de conditionnement-IATA:	Cargo: 956
Quantité max-IATA:	Cargo: 400 kg

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Règlements sur l'environnementales, la santé et la sécurité / législation spécifique pour la substance ou du mélange 1999/13/CE (VOC) : 0%

Inventaire Européen des Substances chimiques Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

Commerciales Existantes

Restrictions d'emploi: Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes. Respecter les restrictions d'emploi pour enfant portant des mères et soins infirmiers

L'eau : contamination classe (D): 2, contamination de l'eau

15.2. Évaluation de l'innocuité des produits chimiques

Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, respecter les instructions d'utilisation.
Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, s'il vous plaît se référer aux conditions d'agrément prévues sur l'étiquette du produit.
CSR pas nécessaire parce que c'est un produit de protection des plantes.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID = règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA / ICAO = Association internationale du transport aérien / Organisation de l'aviation civile internationale
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
IBC = Code Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = norme européenne
ISO = Organisation internationale de normalisation
VOC = composés organiques volatils
PBT = persistante bioaccumulable et toxique
vPvB = Très persistant et très bio-accumulables
bw = poids corporel
LD = dose létale
LC = concentration létale
EC = concentration Effet
IC = concentration d'immobilisation médian ou concentration inhibitrice médiane
NOEC = concentration sans effet observé
NOEL = sans effet observé
NOAEL = Aucun effet nocif observé

Phrases de danger utilisées dans S.3:
H317 : Peut causer une réaction allergique de la peau.
H361d : Suspecté de détruire les enfants pas encore nés.
H400 : Très toxique pour la vie aquatique.

Procédure de classification:
- Sur la base de données de test
- Méthode de calcul

Déclaration de non responsabilité: Nous croyons que les informations ci-dessus sont correctes sans toutefois prétendre quelles sont exhaustives ; elles ne doivent être utilisées qu'à titre d'orientation. Le fabricant, Indofil Industries Limited, ne peut être tenu responsable de tout domage résultant de l'utilisation ou du contact avec le produit ci-dessus.